



Syndicat C.G.T des personnels administratifs, techniques et sociaux du Service départemental d'incendie et de secours du Rhône

Colonel Serge DELAIGUE
Directeur du SDIS du Rhône
17 rue Rabelais
69421 LYON Cedex 03

Lyon, le 16 juin 2010

Objet : questions diverses CTP

Monsieur le directeur,

Je vous prie d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine réunion du CTP, les points suivants :

1) la revalorisation du ticket restaurant.

Cette demande fait suite aux diverses interventions déjà effectuées au cours des dernières années, demandant une augmentation de la valeur faciale du ticket restaurant.

Cette demande est d'autant plus justifiée que les salaires de la fonction publique ne sont pas réévalués depuis très longtemps et que cela n'est pas à l'ordre du jour de notre gouvernement. De plus, les dernières mesures annoncées dans le cadre de la réforme des retraites vont engendrer une baisse significative du pouvoir d'achat des fonctionnaires au cours de prochaines années avec l'augmentation des cotisations sociales pour la retraite.

2) la formation des personnels de la cuisine centrale à Villeurbanne Cusset

Un effort de formation particulier doit être fait par le SDIS pour les agents de la cuisine qui vont perdre leur poste, et devront avoir un emploi de reclassement en 2012. Le SDIS doit mettre à profit les deux prochaines années pour que des plans de formation personnalisés soient proposés à tous les agents concernés afin qu'ils reçoivent une formation leur permettant une reconversion dans de bonnes conditions.

Je vous prie d'agréer, monsieur le directeur, l'expression de ma haute considération.

Pour le bureau,
Le secrétaire général,


Jacques GUILLON